

**Formulation, par le Réseau panafricain de recherche sur les politiques de pêche et d'aquaculture, de notes d'orientation sur l'intégration des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeurs et le développement d'agro-entreprises des secteurs pêche et aquaculture : consolidation des enseignements tirés de la 3<sup>ème</sup> Session d'AWAFISHNET et de la 8<sup>ème</sup> Session de l'ANAF**

**Note conceptuelle pour un atelier de rédaction qui se tiendra à Libreville au Gabon, du 13 au 16 novembre 2019**

## **Contexte**

Les inégalités entre les genres limitent la productivité et la durabilité de la pêche et de l'aquaculture, et ont de ce fait une incidence négative sur les programmes de développement de l'Union africaine. En conséquence, l'Union africaine a donné priorité à la problématique « genre ». À titre d'illustration, le Sommet de 2015 de l'Union africaine était placé sous le thème « *Émanciper nos femmes, assurer notre alimentation et améliorer notre nutrition* ». Ce Sommet a mis l'accent sur la mise en œuvre effective des politiques, plans et programmes axés sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les résultats et impacts. En outre, le thème de l'UA en 2016 était « ***Année africaine des droits humains, avec un accent particulier sur les droits de la femme*** ». En juillet 2006, le Sommet de l'Union africaine, tenu à Banjul en Gambie, a adopté la Charte de la jeunesse africaine (CJA). Cette Charte est un document politique et juridique qui sert de cadre stratégique pour l'autonomisation et le développement des jeunes aux niveaux continental, régional et national. Ces thèmes et ce document ont été déterminants pour la reconnaissance de l'importance d'aligner l'alimentation, la nutrition, l'autonomisation ainsi que les droits humains sur les droits des femmes et des jeunes. Comme ces thèmes avaient placé l'alimentation, la nutrition, l'autonomisation ainsi que les droits humains au premier plan du programme de l'UA, il est essentiel que les systèmes alimentaires, tels que la pêche et l'aquaculture, soient reflétés dans les discours de politiques et de plaidoyer concernant les femmes et les jeunes.

La valeur fournie par l'ensemble du secteur de la pêche en 2011 a été estimée à plus de 24 milliards USD, soit 1,26% du produit intérieur brut (PIB) de tous les pays africains, l'aquaculture produisant une valeur estimée à près de 3 milliards USD par an (de Graaf & Garibaldi 2014)<sup>1</sup>. En outre, le secteur de la pêche dans son ensemble employait 12,3 millions de personnes en tant que pêcheurs à temps plein ou transformateurs à temps plein et à temps partiel, soit 2,1% de la population africaine âgée de 15 à 64 ans. Parmi ces acteurs, 7,5% travaillaient dans l'aquaculture, les femmes représentant 4% des personnes employées dans les activités aquacoles.

Selon les Nations Unies, en cette année 2019, la population africaine est la plus jeune, 60% étant constitué par les moins de 25 ans. Dans certains pays, ce pourcentage est beaucoup plus élevé (Malawi = 62%, Burundi = 65%; Ouganda = 67%, Angola = 66%, Niger =

---

<sup>1</sup> de Graaf, G. and Garibaldi, L. 2014. The Value of African Fisheries. Food and Agriculture Organization of the United Nations. FAO Fisheries and Aquaculture Circular No. 1093, Rome, Italy

69%). Par conséquent, l'Afrique représentera la grande part de la croissance de la population mondiale au cours des prochaines décennies. Par exemple, sur les 2,0 milliards de personnes supplémentaires susceptibles d'être ajoutées à la population mondiale entre 2019 et 2050, 1,05 milliard (52%) pourraient être ajoutés par les pays d'Afrique subsaharienne (Nations Unies, 2019)<sup>2</sup>.

Le Cadre politique et la Stratégie de réforme ont un objectif politique sur le développement des femmes et des jeunes, qui doit inclure dans les politiques, lois et plans des considérations de genre et de jeunesse fondées sur le savoir. Bien que l'aspect genre soit depuis longtemps inscrit au programme de développement à l'échelle internationale, de nombreuses inégalités subsistent, et le rôle des femmes et des jeunes dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture est rarement documenté et donc sous-évalué.

L'une des principales recommandations émanant de la 2<sup>ème</sup> Réunion du CTS - Agriculture, Développement rural, Eau et Environnement de 2015 était que l'UA élabore des cadres d'incubation d'agro-entreprises pour les secteurs pêche et aquaculture. En conséquence, dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du projet Gouvernance de la pêche, l'UA-BIRA a développé les documents suivants :

1. LIGNES DIRECTRICES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MODÈLES D'ENTREPRISES AQUICOLES VIABLES EN AFRIQUE - MEILLEURES PRATIQUES ET LIGNES DIRECTRICES POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES AQUICOLES COMMERCIALES EN AFRIQUE ;
2. LIGNES DIRECTRICES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE MODÈLES DE SERVICES DE VULGARISATION VIABLES EN AQUACULTURE EN AFRIQUE - FOURNITURE DE SERVICES DE VULGARISATION POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES AQUICOLES COMMERCIALES EN AFRIQUE

La mise en œuvre de ces lignes directrices a débuté avec les deux ateliers de sensibilisation et de formation auxquels ont participé les membres du Réseau annuel d'aquaculture pour l'Afrique (ANAF) et des membres du Bureau du Réseau africain des femmes engagées dans la transformation et le commerce du poisson (AWFishNet).

Au cours de la huitième Réunion annuelle du Réseau d'aquaculture pour l'Afrique (ANAF), organisé du 13 au 16 août 2019 à Gaborone au Botswana, par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Nations Unies (FAO) et le Peuple et le Gouvernement du Botswana, un certain nombre de recommandations ont été formulées, dont quelques-unes sont reprises ci-dessous :

- a. L'UA-BIRA, les CER et les ORP devraient identifier les meilleures pratiques dans les projets d'aquaculture centrés sur la dimension genre et partager les leçons avec les États membres de l'UA afin d'accélérer l'adoption des innovations ;

---

<sup>2</sup> United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019: Highlights (ST/ESA/SER.A/423).

- b. L'UA-BIRA a été invité à utiliser des exemples comme études de cas ou modèles concrets qui seront suivis par d'autres pays et pourront susciter la volonté politique dans le secteur ;
- c. L'UA-BIRA devrait développer des méthodologies que les États membres peuvent utiliser pour intégrer la dimension genre dans le processus du PDDAA concernant la pêche et l'aquaculture ;
- d. L'UA-BIRA devrait élaborer des indicateurs pour la dimension « genre » et un plan de suivi et les intégrer aux cadres de S & E du CPSR ;
- e. Le Réseau panafricain de recherche sur les politiques relatives à la pêche et à l'aquaculture (PRNFAA) a été instamment prié de mettre à la disposition des responsables de l'élaboration des politiques les résultats de la recherche sur les aspects genre et jeunesse.

En outre, une réunion de suivi regroupant les membres du Bureau du Réseau africain des femmes engagées dans la transformation et le commerce du poisson (AWFishNet) se tiendra à Abidjan en Côte d'Ivoire, du 12 au 13 septembre 2019. Le but de la réunion sera de fournir aux membres du bureau et aux experts sélectionnés une plateforme qui leur permettra de partager et de documenter les meilleures pratiques en matière de technologies de traitement du poisson, et d'identifier les opportunités d'amélioration des PME de femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. C'est sur la base de ces résultats de la 8<sup>ème</sup> Session de l'ANAF et de la 2<sup>ème</sup> Session de l'AWFishNet que le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) souhaite organiser, en collaboration avec le Réseau panafricain de recherche sur les politiques de pêche et d'aquaculture, un atelier de rédaction pour consolider les expériences et les meilleures pratiques concernant le rôle des femmes et des jeunes dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

L'atelier a formulé les recommandations suivantes :

- a. Explorer les possibilités de les aider à se transformer en PME ;
- b. Diversifier les technologies de traitement du poisson qui sont économiquement avantageuses et les mettre à la disposition des femmes engagées dans la transformation et le commerce du poisson. Ceci contribuera également à améliorer les revenus tirés de la vente du poisson et à réduire l'impact du changement climatique ;
- c. Le Réseau national de femmes engagées dans la transformation et le commerce du poisson étant vaste, les infrastructures et les canaux de communication nécessaires (transport routier, TIC) restent un défi. Il est nécessaire d'aider les femmes à partager au niveau national toutes les connaissances qu'elles ont acquises à partir des diverses plateformes ;
- d. Le Bureau s'est félicité des efforts déployés par l'UA-BIRA pour renforcer leurs capacités dans différents aspects de leurs activités et de leur réseau, et a

exprimé une demande de formation continue en progrès technologiques afin de les habiliter à passer des installations de traitement traditionnelles aux installations de traitement modernes ;

- e. Les participants ont reconnu l'importance de la participation des femmes engagées dans la transformation et le commerce du poisson aux plateformes de prise de décision pertinentes. Les participants ont exhorté le Bureau de l'AWFISHNET et ses membres à développer un mécanisme de plaidoyer approprié pour influencer le processus de prise de décisions.

### **Objectifs de l'atelier de rédaction**

- Consolider les informations sur les meilleures pratiques identifiées par la 8<sup>ème</sup> Session de l'ANAF et la 3<sup>ème</sup> Session de l'AWFishNet en notes d'orientation qui contribueront au Cadre politique et Stratégie de réforme (CPSR) et aux connaissances des femmes et des jeunes en matière de pêche et d'aquaculture en Afrique ;
- Consolider les connaissances générales sur le rôle des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeurs de la pêche et de l'aquaculture en éléments d'information qui contribueront au Rapport sur la pêche et l'aquaculture en Afrique ;
- Concevoir un mécanisme de diffusion des meilleures pratiques aux États membres africains par le biais du Mécanisme africain de réforme de la pêche ; et
- Identifier les principaux enjeux de la recherche et les questions à intégrer dans le Plan d'action du Réseau panafricain de recherche sur les politiques.

### **Résultats escomptés**

- Un rapport consolidé des meilleures pratiques concernant le rôle des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeurs de la pêche et de l'aquaculture ;
- Une liste complète de notes d'orientation sur le rôle des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeurs de la pêche et de l'aquaculture ;
- Une stratégie globale de diffusion et de communication visant à accroître la visibilité du rôle des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeurs de la pêche et de l'aquaculture ;
- Éléments d'information et nouveaux domaines de recherche sur les politiques pour 2020, et
- Amélioration du partage, entre praticiens, d'informations sur les questions liées à la dimension « genre » dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.

### **Approche pour l'atelier de rédaction**

Les participants, comprenant principalement près de 20 personnes (y compris des représentants des femmes et des jeunes), certains membres de votre bureau du Réseau panafricain de recherche sur les politiques et du réseau AWFishNet, ainsi que des praticiens traitant de l'aspect « genre » invités (son et écrivains), devront préparer de brefs exposés et communications mettant en relief les expériences et les meilleures pratiques identifiées dans les initiatives en cours ciblant les femmes et les jeunes dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Les exposés présenteront également des questions politiques clés devant être prises en compte par les États membres, les praticiens du développement de l'égalité des genres, les pisciculteurs, les marchands de poisson, les responsables de l'élaboration des

politiques et les institutions en charge de la gestion de la pêche et de l'aquaculture. Les exposés porteront également sur les avancées majeures en ce qui concerne les méthodologies d'autonomisation des femmes et des jeunes qui doivent être intensifiées par les États membres de l'Union africaine, et par ceux travaillant sur des questions relatives à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

### **Lieu et dates**

L'atelier de rédaction se tiendra à Libreville au Gabon, au cours du quatrième trimestre de 2019.